

**Concours externes et second concours interne spécial de recrutement  
des professeurs des écoles**

**Session 2009**

**Epreuve orale blanche d'entretien**

- 1<sup>ère</sup> partie : préparation : 1 heure ; exposé : 10 minutes ; entretien : 15 minutes
- 2<sup>ème</sup> partie : exposé portant sur le domaine des arts visuels, de la littérature de jeunesse ou d'une expression musicale : 10 minutes incluant les 3 à 5 minutes d'interprétation ou de lecture du texte ; entretien : 15 minutes

La première partie prend appui sur un dossier de quatre pages maximum fourni par le jury. Elle consiste en un exposé suivi d'un entretien avec le jury. L'exposé porte sur l'étude du dossier dont le candidat dégage les idées essentielles. L'entretien avec le jury permet de vérifier, au travers de l'étude du dossier par le candidat, ses connaissances relatives au programme de cette partie de l'épreuve ainsi que son aptitude à se situer par rapport au métier de professeur des écoles et à mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation.

Le candidat peut prendre appui, au cours de l'entretien, sur son expérience acquise au cours d'un stage de sensibilisation au métier de professeur ou au cours d'expériences professionnelles antérieures. Le candidat doit démontrer sa capacité à :

- comprendre, analyser et synthétiser un document ;
- réfléchir sur les approches didactiques et pédagogiques de l'enseignement ;
- communiquer et exprimer une réflexion construite et argumentée sur les responsabilités des professeurs des écoles dans la transmission de valeurs, d'une culture, sur le rôle de l'école dans la société ;
- s'exprimer oralement et communiquer.

**Sujet N° 47**

Intitulé : Pas de formation sans réflexion de fond

Sources documentaires :

- « Les cahiers pédagogiques », supplément n°4, 1998, Jean-Paul THOMAS